



RAPPORT DU MAIRE

SUR LES FAITS SAILLANTS **DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT** **DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2018**

Chères Citoyennes, Chers citoyens,

Je vous présente la situation financière de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2018 incluant le rapport du vérificateur.

ÉTATS FINANCIERS 2018 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Selon les rapports financiers vérifiés de 2018, les revenus et affectations se sont élevés à 1 910 417\$, les charges et affectations à 1 677 482 \$, laissant un surplus pour l'exercice 2018 de 160 000\$. Le surplus accumulé non affecté de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton au 31 décembre 2018 se chiffre à 0 \$.

Les revenus de l'année 2018 proviennent des sources suivantes :

- Taxes générales	906 075 \$
- Taxes de services (eau, égout, ordures, recyclage)	175 347 \$
- Paiements tenant lieu de taxes (foyer, école primaire et douanes)	7 274 \$
- Subventions gouvernementales	484 280 \$
- Services rendus, licences et permis, droits de mutations immobilières, amendes et pénalités, intérêts, cession d'actifs	328 441 \$
	1 901 417 \$

Les dépenses se chiffrent comme suit:

- Administration générale	283 193 \$
- Sécurité publique	212 711 \$
- Transport	743 965 \$
- Hygiène du milieu	233 253 \$
- Santé et bien-être	
- Aménagement, urbanisme, zonage	58 406 \$
- Activités Loisirs et culture	122 910 \$
- Frais de financement	23 044 \$
	1 677 482 \$

Yann Vallières, maire de Saint-Isidore-de-Clifton